



RESUME

Réalisée de novembre 2019 à avril 2020, la collecte de données de la phase 14 de suivi écologique du Parc national de Taï s'est déroulée dans une période qui contre toute attente a été marquée par des pluies abondantes. Cependant 563,4 km de transect sur les 586 km prévus ont été parcourus pour un taux de couverture de 73,4% des quadrats (5kmx5km) de surveillance. Au total, 10029 données ont été collectées dont 9317 sur transect et 709 hors transect. Les données collectées sont relatives à la faune (79%), aux caractéristiques écologiques (10%), aux transects (7%) et aux pressions anthropiques (4%). Les observations de faune sur transect sont constituées à 94,3% d'observations d'indices de présence, 5,67% d'observations directes et à 0,03% de carcasse. Outre les mammifères, sur lesquelles est basé le dispositif de suivi écologique, trois autres classes taxonomiques de faune ont été observées. Il s'agit des gastropodes, des reptiles et des oiseaux. Le Céphalophe de Maxwell et le Cercopithèque diane sont les espèces les plus observées chez les mammifères. La présence de l'éléphant, du chimpanzé, de l'hippopotame pygmée, du léopard et d'autres espèces difficilement observables a été confirmée par l'observation de crottes, de nids, d'empreintes et/ou de cris. Pour cette phase 14, les céphalophes sont estimés à 40845 individus compris à 95% entre 31022 et 53778 avec un coefficient de variation (CV) de 14,05%. Quant aux cercopithecidés ou singe à queue, ils sont compris entre 53833 et 147240 individus avec une moyenne de 89029 individus et un CV de 26%. Les Céphalophes et les cercopithecidés restent observables sur l'ensemble de l'étendue du parc. L'estimation des éléphants dans le PNT donne une population de 231 individus compris entre 159 et 337 pour un CV de 19,27%. Concernant les chimpanzés, les individus sevrés sont estimés à 320 compris à 95% entre 199 et 513 individus. Les éléphants et les chimpanzés présentent une carte de répartition presque similaire avec une occupation de l'espace allant de l'ancien layon XY à la pointe Sud du parc. Trois zones de forte probabilité de présences d'éléphant, de chimpanzé, de céphalophe et de singe à queue résultent de l'analyse cartographique à savoir aux alentours de la station de recherche en écologie de Taï (SRET), de la zone d'écotourisme dans le sud-ouest et dans la zone centrale. Aussi, une tendance progressive à l'occupation spatiale de l'ensemble du parc par la faune s'observe depuis la phase 11. Ce constat est plus apparent chez les éléphants qui présente d'ailleurs une différence significative entre les abondances des phases 11, 12 et 13,14. Ainsi, il est soutenu que la population d'éléphant au PNT est en augmentation. Quant à celle des céphalophes et des singes à queue, elle demeure stable bien que présentant de façon graphique une tendance à la croissance. Seul le chimpanzé présente une tendance stable avec une allure graphique à la décroissance. Le braconnage et l'orpaillage restent les véritables pressions anthropiques sur le parc même si la tendance est à la réduction.

Cette phase 14 de suivi pedestre a fourni des informations utiles à l'évaluation de la gestion du parc. Cependant, l'implémentation de la méthode par piège photographique ou la réalisation d'étude spécifique notamment sur le chimpanzé, l'éléphant, l'hippopotame pygmée et le léopard permettra d'affiner les connaissances sur la population de ces espèces dans le PNT.